



## L'éléocharide, une espèce dominante !

L'éléocharide est une plante répandue au Québec. On la retrouve dans les marais, les lacs, les rivières, en eau peu profonde et dans les sols à particules fines, vaseux et sablonneux. Elle forme des colonies denses et bien qu'elle ne soit pas une plante exotique elle demeure toutefois très présente, voire même envahissante par moment. On retrouve 33 espèces d'éléocharide au Canada.

### Identification de la plante

L'éléocharide a une tige dressée sans feuille et est de forme cylindrique. Elle peut atteindre 2 m de hauteur à son sommet, elle porte une petite fleur brune.

### Comment s'en débarrasser

Il y a plusieurs façons de se débarrasser de l'éléocharide :

- Il est possible de couper l'extrémité de cette plante, manuellement et sans permis, dans le but qu'elle ne puisse pas se rendre au stade de floraison. Les extrémités coupées doivent être mises dans un sac à ordures et laissées au soleil afin de bien les assécher. Ensuite, il est bien important de les mettre à la poubelle et non dans le compost. Cette méthode a pour objectif de contrôler sa propagation.
- Une autre méthode de contrôle possible est le bâchage. À noter qu'il est interdit d'installer des bâches dans le lit d'un plan d'eau sans autorisation. Pour ce faire, vous devez faire une demande de permis au ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques et à la municipalité.